

# Neuf travailleurs positifs au coronavirus sur le site Ab Inbev à Jupille: une personne est dans le coma

RTL INFO avec BELGA, publié le 04 septembre 2020 à 13h54

Coronavirus: 9 travailleurs positifs chez Jupiler (Inbev) à Jupille



Neuf cas positifs à la Covid-19 ont été dépistés au sein de l'entreprise Jupiler - AB Inbev à Jupille, près de Liège. La direction a décidé de faire tester tout le personnel du département concerné.

La brasserie de Jupille (AB InBev) était à l'arrêt vendredi à la suite de plusieurs cas de contaminations au coronavirus au sein du personnel. Les syndicats dénoncent le manque de réaction de la direction dans cette affaire. D'après AB InBev, l'action sociale d'un syndicat a eu un impact sur l'activité de brassage dès jeudi soir. Des discussions entre syndicats et direction étaient en cours vendredi à la mi-journée.

### **Un acte "criminel", selon les syndicats**

*"Neuf de nos employés travaillant dans le département logistique de la brasserie Jupille ont été testés positifs au Covid-19", a indiqué la direction dans un communiqué. "Nous espérons qu'ils se rétabliront rapidement et que nous pourrons les accueillir à nouveau dans notre brasserie lorsqu'ils seront complètement rétablis". Ces neuf employés représentent 10% du département logistique. Sur les 9 personnes positives au Covid-19, deux travailleurs infectés sont hospitalisés dont un a été plongé dans le coma. José Borrego, délégué syndicat FGTB, a indiqué au micro de RTL INFO: "On est en colère. Ça dépasse cela. Il y a l'émotion, mais nous estimons que ce que la direction n'a pas fait est criminel, tout bonnement criminel."*

***Les autres départements tels que la brasserie et l'emballage ne sont pas concernés***

Deux premières infections avaient été confirmées le 27 août. *"Nous constatons une augmentation générale dans la région de Liège, où la brasserie est située, et nous sommes l'une des entreprises ayant des cas confirmés de Covid-19. Ces cas sont concentrés uniquement dans le département logistique. Les autres départements tels que la brasserie et l'emballage ne sont pas concernés. Les 9 collègues représentent environ 1% de l'ensemble du personnel de la brasserie",* précise l'entreprise. Les contacts étroits des employés concernés ont été retracés. Le Comité pour la prévention et la protection au travail et la délégation syndicale se sont réunis plusieurs fois *"pour suivre la situation de près"*.

### **Des démissions demandées**

Les syndicats reprochent à la direction des ressources humaines de l'entreprise d'avoir tardé à réagir, après la détection des premiers cas. Les syndicats estiment même que la direction a volontairement caché des cas durant plus d'une semaine. José Borrego, délégué syndicat FGTB, ajoute: *"Le système de tracing (suivi) n'a pas été fait. Les personnes en contact avec les personnes concernées étaient au travail. La direction le savait. Elles auraient dû être écartées. Pire que cela, certains ont été dans d'autres équipes à des heures supplémentaires le week-end. (...) Nous demandons la démission de deux personnes de la direction.: ma directrice des ressources humaines et le conseiller en prévention."*

AB InBev affirme avoir pris, depuis le début de la pandémie, toutes les mesures nécessaires afin d'empêcher une propagation éventuelle du virus sur le lieu de travail. *"Nous le faisons dans toutes nos brasseries en Belgique, et des inspections externes inopinées ont montré que nous respectons pleinement toutes les directives gouvernementales."*

Une réunion avec la direction était en cours ce vendredi midi. AB InBev à Jupille emploie plus de 800 personnes.

- Partagez
- Tweetez